



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 JUIN 2018

Le 14 juin 2018, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT- CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS.
Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Juan-Carlos RUBIO, Jean-Marc GATELET et Mickaël BEAUQUIS.

Absents excusés : Mesdames Aline BRIERE et Kathleen TOCHEPORT (pouvoir à Nadine COULON).
Messieurs Eric CHASSAGNE (pouvoir à Jean-Pierre LACOMBE), Nicolas ROUMESTAN (pouvoir à Christiane DAUNIS).

Madame Christiane DAUNIS a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 17 mai 2018.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. CONCESSION D'AMENAGEMENT : Présentation et proposition de validation du CRACL (Compte Rendu Annuel d'Activités à la Collectivité Locale)

M. Marc Tuttino, responsable du projet d'aménagement chez Teractem, a commenté le compte rendu annuel de 2017.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce compte-rendu annuel.

Suite à l'augmentation de frais financiers de l'opération, il est demandé d'autoriser le Maire à signer un avenant relatif à l'augmentation de ces frais.

Compte tenu du retard pris dans les acquisitions foncières et dans la commercialisation, il est suggéré de signer un avenant de prolongation au 31 décembre 2023 du contrat de concession.

Ces trois propositions sont acceptées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

2. RESSOURCES HUMAINES

- ❖ **Modification du poste d'adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe**

L'agent occupant le poste de bibliothécaire sera en retraite à compter du 1^{er} avril 2019. Un recrutement a été lancé pour un poste à temps non complet, de 24/35^{ème} hebdomadaire, qui prendra effet le 02 novembre 2018. Pour ce faire, il est nécessaire de supprimer le poste actuel

d'adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe de 25/35^{ème} hebdomadaire à compter du 1^{er} avril 2019 et de créer le poste à 24/35^{ème} au 02 novembre 2018. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces décisions.

❖ Modification du poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe

Dans le cadre de la promotion interne, un agent technique communal peut être promu au grade d'agent de maîtrise. Après présentation de son dossier au Comité Technique, la promotion au grade d'agent de maîtrise a été validée. En conséquence, il est proposé de supprimer le poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe et de créer un poste d'agent de maîtrise. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces décisions.

3. TARIFS : emplacement pour le salon du livre

Suite à la réorganisation du salon du livre, les inscriptions pour disposer d'un emplacement à cette manifestation sont désormais réceptionnées en mairie.

Par conséquent, il est nécessaire de fixer un tarif d'emplacement communal.

Il est proposé un montant de 20 €, incluant l'emplacement (1 table) et le déjeuner. Ce tarif serait également applicable à tout accompagnant souhaitant déjeuner. Cette proposition, applicable à compter du 1^{er} septembre 2018, est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

3. FINANCES

❖ Budget cap loisirs – décision modificative et état pour admission en non-valeur

La direction des finances publiques nous informe qu'une dette de 85 € ne sera pas recouvrable. Il est nécessaire de les admettre en non-valeur budgétairement, ce qui implique une décision modificative, acceptée à l'unanimité.

❖ Budget principal-état pour admission en non-valeur

La direction des finances publiques nous informe qu'une dette de 1486.44 € ne sera pas recouvrable. Il est nécessaire de les admettre en non-valeur. Cette proposition est acceptée à l'unanimité de porter en non-valeur les créances relatives au service périscolaire pour une somme de 1486.44 €.

5. URBANISME/VOIRIE : Dossiers en cours

Déclarations préalables de travaux				
DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
DP 74 161 18 X 0018	BELLEVILLE Marcel	division en vue de construire (1 lot)	Oilly	ACCORDÉE le 01/06/2018
DP 74 161 18 X 0019	MICHEL Gabriel	abri voitures	la Radia	ACCORDÉE le 07/06/2018
DP 74 161 18 X 0020	FOMBARON Alain	four à pain	Chaunu	ACCORDÉE le 07/06/2018
DP 74 161 18 X 0021	BEHAGHEL François	aménagement de combles	chef-lieu	en cours d'instruction

DP 74 161 18 X 0022	PIANARO Alexandre	mur de soutènement	Oilly	en cours d'instruction
DP 74 161 18 X 0023	MANIN Christian	réfection de la toiture	les Vorges	en cours d'instruction
DP 74 161 18 X 0024	EBERHARD Line	clôture	la Molière	en cours d'instruction
DP 74 161 18 X 0025	SATP pour BURNET André	remblaiement	Contentenaz	en cours d'instruction
DP 74 161 18 X 0026	THIERY Laurent	clôture	chef-lieu	en cours d'instruction
Permis d'aménager/Permis de construire/CU opérationnel				
PA 74 161 18 X 0001	DFR (Gelone)	lotissement (7 logements)	la Radia	REFUSÉ le 11/06/2018
CU 74 161 18 X 0010 (opérationnel)	BEAUQUIS Jérôme	réhabilitation d'un hangar en logement	Germagny	dossier incomplet
PC 74 161 18 X 0003	PARISOT Laurent	maison individuelle	les Erènes (lot 7)	dossier incomplet
PC 74 161 18 X 0004	DUVERNEY Alain	garage non accolé	Gleufof	ACCORDÉ le 28/05/2018
PC 74 161 18 X 0005	VEYRAT-CHARVILLON Raphaël	poulailler	Contentenaz	dossier incomplet
PC 74 161 10 X 0010- M01 (modificatif)	BEAUQUIS Laëtitia et VITTOZ Franck	aménagement des combles	les Gargues	dossier incomplet
PC 74 161 18 X 0006	GAILLAND Patrick	abri voitures	la Molière	instruction en cours
PC 74 161 12 X 0013- M03 (modificatif)	MOREL Pascal	abri voitures + création d'ouvertures	la Molière	instruction en cours
PC 74 161 16 X 0016- T02 (transfert)	BROISSAND Rolande	réhabilitation d'un bâtiment	Chaunu	instruction en cours

6. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h05.

A Marcellaz-Albanais, le 21 juin 2018

Le Maire,
Jean-Pierre LACOMBE




